Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has copy available for may be bibliograp of the images in t significantly chan checked below. Coloured concept the Couverture	filming. Featu chically unique, he reproduction ge the usual me overs/ de couleur	ares of this cop which may al n, or which ma	py which Iter any ay		;	lui a été exempla bibliogr reprodu dans la c ci-desso	possibaire qui aphiqu ifte, ou méthod us. oloured ages de	le de se p sont per e, qui per qui per de norma pages/ couleur	le meilleu procurer. ut-être uni uvent mod vent exige le de filma	Les déta iques du difier un r une me	ails de ce point de le image odification	t e vue on	
	endommagée					Pa	_	dommagé					
1 1	ored and/or lam restaurée et/ou					- 1	_		d/or lamin t/ou pellic				
Cover title i	nissing/ ouverture man	que			[<i>-</i>	-		, stained c tachetées				
1 1	Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur					Pages detached/ Pages détachées							
1 1	Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)						owthre	-					
1 1	ates and/or illuous illustrations				[-	of print va négale de	aries/ l'impress	ion			
1 / 1	other material, 'autres docume							us pagina n contin					
Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure						Includes index(es)/ Comprend un (des) index Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:							
Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.						Title page of issue/ Page de titre de la livraison							
						Caption of issue/ Titre de départ de la livraison							
						1	asthead enériqu		liques) de	la livrais	son		
Additional of Commentain	omments:/ es supplémenta	nires:											
This item is filmed Ce document est f			·-										
10X	14X	1 1 1	18X		22X	i i		26X	7	1	30×		
12X		16X		20X			24X		28)	<u> </u>		32X	

FEUILLETON ILLUSTRE

PARAISSANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉR.

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMERO

LES MEURTRIERS DE L'HÉRITIÈRE.

QUATRIÈME PARTIE-LA NUIT DE NOOIS

XXIX.

-Il n'y a pas de dauger!

- Si, il y a du danger!

Le gamin se gratta le front.

- Maintenant, filons chez elle.

Les deux frères sortirent et se dirigèrent vers
le faubourg Poissionnière, où Julie avait élu
son nouveau domicile,
dans une maison trèsconvenable, d'aspect honnête et sérieux.

Il était deux heures de l'après-midi lorsque les deux bandits se présentdrent chez la jeune fille, après être convenus de leurs faits et gestes, c'est-à-dire après que Désiré cut suffisamment endoctriné Prosper et lui eut démontré, ce dont il se doutait sans vouloir se l'avouer, par un mé lange de faiblesse et de vanité, que sa fiancée voulait l'abandonner et a séparer peu à peu de đại.

Une femme de chambre vint leur ouvrir, car Julie avait monté son petit intérieur sur un pied assez cossu.

— Mademoiselle est sortie, répondit la femme de chambre, qui con-Et à quolle heuro d'ac mademoiselle, demanda Désiré de son tou le plus obséquieux, mais les lèvres pâles et serrées de cotère.

- A sept heures, ordinairement.

- Nous reviendrons



Désiré survit de tom le cortè, e funcbre.

- Nous reviendrons alors vers les six heures et demie, répliqua Prosper, satisfait au fond d'un retard qui éloignait l'entrevue projetée et les luites qu'elle devait amoner.
- -Tu reviendra, toi, si tu veux! lui dit Desiré. Moi, je ne puis prolonger autaut mon absence. Il faut que je rentre à l'hôtel.
- Eh bien, ce sera pour un autre jour, fit Prosper avec soulagement.
- Oui, mais c'est du temps perdu! grommeta le gamin.
- " Quand auras-tu le poison?
- Pas avant aprèsdemain, à coup sûr. Je ne puis avoir l'air d'être trop pressé.
- 1.—Bien. Je reviendrai après-demain. J'irai to prendre à ton bureau, et nous irons déjeuner chez ma future bellesœur. Arrange-toi pour quelle soit là.
- t Et Désiré s'éloigna rapidement rousant dans son cerveau fécond divers projets que nous connaîtront bientôt.

axissait bien Prosper pour l'avoir vu plus d'une sois.

-Quand reutrera-t-elle?

- -Pour le dîocr.
- -Pas avant?
- -Certainement non.

XXX.

Le surlendemain, qui était un dimanche, Désiré avait sa sortie réglementaire. Son frère devait l'attendre, vers les onze heures, pour se rendre avec lui chez Julie, afin d'exécuter ce dont ils étaient convenue et de lui remettre aussi le poison promis.

A neuf heures, le petit groom sortit de l'hôtel de la rue de l'Université, en avance de deux bonnes heures sur l'heure du rendex-vous. Il s'en alla, en flânant, à travers les rues, les mains dans ses poches, le pez au vent.

Mais Désiré, malgré sa jeunesse, n'était point fisneur, et tous ses actes, même les plus indifférents en apparence, avaient un but caché, ainsi que nous allons le voir.

Tout en fisnant, il marchait d'un pas assez rapide, en personne qui sait parfaitement où elle va.

Il rementa, de la sorte, jusqu'au boulevard, qu'il coupa en biais pour se diriger vers la maison Pôtel et Chabet.

Arrivé devant la boutique, il s'arrêta et considéra attentivement l'étalage, garni de toute espèce de produits alimentaires et surtout de fruits magnifiques et du plus appétissant aspect.

_Voild mon affaire ! pensa-t-il.

Aussitôt, entrant dans le magasin, il acheta une petite terrine de Nérac, deux poires, trois pêches et un pot de confiture de Bar. Il fit envelopper le tout fort soigneusement, puis se rendit chez un boulanger, rue du faubourg Montmartre, où il prit un petit pain viennois d'une livre, qu'il fit ajouter au paquet de comestibles choisi par lui chez Potel et Chabot.

Ces emplettes terminées, il se dirigea vers le faubourg Saint Denis, entra chez un marchand de vins, se fit servir un verre sur une table où il s'installa.

Chose rare, quand il s'agit d'un marchand de vin, la boutique était vide, pas un client. C'était là ce qui avait décidé le choix de Désiré.

Quant au patron, assis derrière son comptoir, il profitait de ce moment de tranquillité pour lire le journal du matin.

Désiré, saisissant, comme on dit "l'occasion aux cheveux" s'approcha du comptoir.

-Monsieur, dit-il, pourriez vous me rendre un service?

-Lequel, mon petit ami? demanda le patron, en reposant son journal sur le zinc.

—Je ne sais pas écrire et je voudrais que vous ayez l'obligeance de mettre un nom sur un morceau de papier, afin que ce papier, (il montrait le paquet contenant les fruits et le reste), parvienne sûrement à la personne à laquelle il est destiné, au cas où je ne la trouverais pas chez elle.

-Rien de plus facile !

Le marchaud de vins prit un morceau de papier, trempa une plume dans un encrier placé sur une petite tablette derrière le comptoir, et ajouta:

-Quel nom faut il écrire ?

-Madame la comtesse de Noiville.

L'homme traça les mots dictés avec une grosse écriture un peu tremblée et fort irrugulière.

-Voilà qui est fait ! dit-il en tendant le papier à son jeune client.

-Merci, mille fois ! fit Désiré, en prenant l'écrit et en le fourrant dans sa poche.

Puis il paya sa consommation, et sortit cu fredonnant un air quelconque. Lorsqu'il fut dehors, il remonta le faubourg Saint-Denis, en regardant attentivement à sa droite et à sa gauche, en homme qui cherche quelque chose ou quelqu'un.

Tout à coup, il s'arrêta. A l'angle d'une rue, le gamin venait d'apercevoir un commissaire assis sur son crochet.

- -Une petite course, mon brave, lui dit Désiré.
- -Volontiers; où cola ?
- —A la geôle de la maison Saint Lazare. J'irais bien moimême, mais on m'attend à la maison, et je suis déjà en retard, ayant flâné en route plus que je n'aurais dû.
 - -O'est pour une prisounière?
 - --Oui.
 - -Quel nom?
 - -O'est là-desaus, voyez...
 - Et Désiré lui passa le papier écrit par le marchand de vin.
 - -C'est que je ne sais pas lire ! répliqua le commissaire.
- —Oh! cane fait rien. Il suffira de remettre au gardien qui vous ouvrira le paquet et le nom. Il saura lire, lui. Voici vingt sous.

Le commisionnaire, ayant pris le paquet, s'éloigea vivement, enchanté de l'aubaine, car la course ne pouvait pas lui prendre plus de cinq minutes.

Désiré, qui avait feint de s'éloigner, lui laissa faire une trentaine de pas, puis, revenant en arrière, le suivit de loin, en ayant soin de se dissimuler derrière les passants, pour ne point attirer l'attention du "médaillé."

Il le vit ainsi entrer sous la voîte de la prison et disparaître derrière la porte qui se referma sur lui; puis ressortir, les mains vides, au bout d'une minute à peine.

—Tout a marché à souhait ! pensa Désiré en s'éloignant cette fois, définitivement, par une rue adjacente. Il faut d'abord qu'on s'habitue à recevoir des vivres du dehors pour la prisonnière, puis on agira !

Le gardien, après le départ du commissaire, avait défait le paquet, rien ne pouvait pénétrer dans une prison avant d'avoir été soumis à une inspection minutieuse.

—Pristi! fit-il en fisirant les pêches. Quel parfum! l'eau en vient à la bouche. Il n'y en a que trois! C'est dommaye! Sans cela je m'en serais bien payé une. Rien de suspect là dedans! ajouta-t-il avec un soupir de convoitise et de regret. Je réponds qu'on n'y-a fourré ni lettre, ni lime, ni échelle le corde pour une évasion.

Et, ouvrant une porte qui donnait sur une cour intérieure, il appela :

-Virginie?

Une femme d'une cirquantaine d'années, portant l'uniforme des condamnées, s'approcha.

-Pour la comtesse de Noiville, à la pistole i lui d'é le gardien.

Virginie, condamnée pour vol, était employés dans la prison à titre "d'aboyouse". C'est-à-dire qu'elle était chargée d'appeler les prévenues, soit qu'on les demandût au greffe, soit qu'on les conduisir à l'instruction, ou qu'elles eussent une visite au parloir. Ce petit emploi lui rapportait quelques bénéfices, et elle le dovait à la protection des sœurs, de qui elle s'était fait bien venir.

Virginie était assez aimée des autres détenues auxquelles elle rendait plus d'un petit service, toujours payé, d'ailleurs; mais elle avait un péché mignon, en dehors de la bosse du vol, et ce péché, c'était la gourmandire.

Or, la gourmandise, s'adressant à l'instinct du vol, trouvait presque toujours moyen de se satisfaire par quelque prélèvement indû sur les friendises envoyées aux prisonnières. La vue des poires et des pêches lui fit ouvrir de grands yeux.

-Des fruits! Deux poires... trois pêches !... Pourquoi

trois pêches? C'est un compte boîteux. La comtesse en aura bien assez avec deux pêches .. si même elle les mange.

"Elle n'a pas plus d'appétit qu'un moineau, la pauvre petite femme, et avec cela si douce que, si elle apprenait qu'il en manque une au compte, elle n'irait pas s'en plaindre.

Cela dit et conclu, Virginio tit disparaîtro uno des pêches dans son tablier.

XXXI.

Pendant co temps, Désiré, satisfait de l'emploi de sa matinée, était allé rejoindre son frère, l'attendait, à l'heure dite, soit onze heures précises, car il connaissait l'exactitude du gamin.

-As-tu ce que je t'ai demandé? fit le drôle en serrant la main de Prosper.

—Oui, répliqua celui-ci d'une voix légèrement troublée. Mais je ne suis pas rassuré... c'est tenter le sort. Éucore si je savais comment tu veux t'y prendre... Déjà, nous avons échoué une fois... lors de l'affaire du pont sur la Marne... et le hasard a voulu que cela ne tournût pas contre nous l Mais le hasard n'est pas toujours aussi bien disposé, et, dans ce moment ci surtout, où la justice a l'œil ouvert.

-Allous i c'est bon, interrompit Désiré en ricanant. Trève de morale ! Si ça révolte ta conscience de demoiselle, eh bien ! tu en seras quitte pour refuser ta part du "magot" quand il arrivera. Donne-moi la drogue.

Prosper qui protestait seulement pour la forme et par peur, sortit de son porteseuille un petit paquet de papier blanc qu'il tendit à Désiré.

Désiré s'en empara vivement avec un geste de bête fauve tombant sur sa proie.

- —Maintenant, reprit Désiré, il faut nous entendre. Julie est une "lacheuse i" et je no veux pas "travailler" pour son seul bénéfice! Ce serait trop godiche!
 - -Oh! elle est incapable d'une pareille trahison!
- -C'est ce que nous verrons. Mais je ne serai rassuré que si elle t'épouse ou que si elle signe une reconnaissance de la moitié de l'hériuge à venir de sa sœur.
- —Elle ne consentira pas à m'épouser, sit Prosper, l'air sombre.
 - -Pourquoi?
- —Elle prétendra que ce serait nous dénoncer, nous livrer nous-mêmes, puisqu'au contraire elle veut, maintenant, cacher le plus possible nos relations.
- -Soit. Mais qu'elle signe un papier, que tu garderas. Personne n'en saura rien.
 - -Et tu crois qu'elle y concentira ?
- -Pourquoi qu'elle refuserait? D'ailleurs, je suis là. Je te réponds qu'elle cédera. Allons, partons i J'ai l'estomac dans les talons, et nous causerons avec elle en cassant une croûte.

Prosper prit son chapeau, ct, un quart d'heure après, une voiture déposait les deux misérables à la porte de Julie.

Prosper n'avait point prévenu de sa visite et de celle de son frère, à cette heure matinale. Au fond, il sentait bien que sa fiaucée lui échappait; mais elle le tenait par la peur; et les occupations nouvelles de son journal, en ayant l'air de lui donner une certaine importance, en le mettant en rapport avec un certain nombre de femmes plus ou moins jeunes, achevaient de le rendre moins assidu vis-à-vis de Julie.

En réalité, elle l'avait toujours dominé, mené. Et comme

tous les caractères faibles, il n'était pas füché d'échapper à cette domination; de telle sorte qu'il évitait toute explication avec la jeune ülle, se disant qu'après tout ils étaient trop unis par le crime, pour qu'elle ossit le dépouiller de sa part des bénésices du sang versé.

Quant a Julie, on ne doit pas s'étonner de sa nouvelle résolution et de ses nouvelles allures, si on se rappelle les sentiments qu'elle avait éprouvés en retrouvant son fiancé après la mort du comte de Noiville.

Julie avait une goutte de sang aristocratique dans les veines qui lui donnait des besoins au-dessus de sa classe et des goûts peu compatibles, en apparence, avec les habitudes de sa vie et l'éducation de son onfance.

Aussi Prosper avait-il eu tort de la mettre en rapport avec la veuve Martin et Désiré. Cela lui avait donné comme une sorte de nausée.

Elle voulait bien du crime, puisque c'était elle qui y avait poussé Prosper. Elle voulait bien de la vengeauce. Mais les instruements dont elle s'était servie, à présent lui faisaient horreur, et elle était décidée à ne pas aller avant, dans cette voie dangereuse, avec l'aide de pareils complices.

En un mot, elle n'aimait plus Prosper, et elle se disait qu'avec le million qu'elle toucherait dans deux ans et sa beauté, elle pourrait arriver à se créer une vie meilleure et plus délicate, sans s'accoquiner éternellement à la famille Martin.

N'était-elle pas une d'Esparre après tout ?

Julie finissait donc de s'habiller, dans son élégant petit appartement du faubourg Poissonnière, qui lui plaisait d'autant plus qu'elle pouvait un peu y oublier ce qu'elle avait été et ce qu'elle avait fait, lorsque sa femme de chambre vint lui annoncer que M. Prosper, accompagné d'un jeune homme, désirait lui parler.

En entendant prononcer le nom de Prosper, Julie fit une petite moue qui n'avait rien d'agréable à l'adresse de son fiancé.

- —Que me veut-il? pensa-t-elle. Il est convenu qu'il ne doit venir que le soir et en me prévenant d'avance.
 - -Que dois-je répondre? reprit la femme de chambre.
 - -Faites entrer au salon, ot priez qu'on m'attende.
- —Ce doit être Désiré qui l'accompagne! se disait elle. Quelle imprudence! Ce petit misérable me fait horreur! Les trouverai-je donc toujours derrière mes talons tous les deux?

Quelques instants après, la jeune fille entrait à son tour dans le salon. Elle alla vers Désiré et lui tendit la main d'un air un peu froid, et qui contrastait avec ses anciennes façons, quelqu'effort qu'elle fit pour surmonter sa répugnance.

Elle ne l'avait pas revu depuis assez longtemps, et, en le retrouvant tout à coup, il lui paraissait encore plus hideux.

- —Mâtin I sit Désiré à qui cet accueil froid n'échappa nullement et qui en ressentit une sourde colère, on fait anti-chambre ici comme à la cour du temps de l'Empereur.
- -Je m'habillais! répliqua Julie contrainte et s'essayant à sourire.
- C'est-à-dire que vous nous avez oubliés, ou que nous vous gênons! répliqua le gamin. Est-ce que la fortune vous grise, ma chère belle-sœur? Vous auriez tort. Il n'y a pas déjà si loin du faubourg Poissinière au faubourg Saint-Denis, et il y a encore de la place à Saint-Lazare!

Julie tressaillit et ses yeux s'allumèrent de colère.

- -Que signifient ces paroles? s'écria-t-elle.
- -Oh! rien. Histoire de riie, et de vous rappeler d'où

nous venons, ce que nous sommes et ce que nous avons fait.

- -Eh! je ne l'ai pas oublié, murmura la jeune sille avec un frisson.
- -Tant micux! Alors nous pourrons causer et nous entendre.
- -Voyons, Julie dit alors Prosper d'une voix conciliante, sois bonne alle et ne prends pas de travers les paroles de Désiré. Il craint que tu veuilles nous lacher. Prouve-lui qu'il se trompe. Nous venons déjouner avec toi, et causer gentiment...
 - -Causer, à quel sujet ?
- -Eh bien, des affaires de famille l'rienna Désiré en baissant la voix. Je suis sûr que vous grillez d'avoir des nouvelles de Jeanne d'Esparre, de votre sœur !
 - -De... de ma sœur ! Que se passe-t-il!
 - -Oh ! rien qui menace. Déjeunons d'abord.

Julia sonna. La femme de chambre parut.

-Faites mettre deux couverts, lui dit la maîtresse. Ces messieurs déjounceont avec moi.

La femme de chambre sortit.

- —Eh bien, reprit Julie dès qu'ils se retrouvèrent seuls, tu peux toujours me dire, Désiré, de quoi il s'agit et la raison qui t'amène, car c'est une imprudence de venir me voir ainsi, ouvertement, et Prosper a dû te dire...
 - -Que vous le lâchiez, oui.
- —C'est une erreur, et Prosper n'a pu dire cela. Il a compris, comme moi, le danger qui nous menagait, et il a accepté sagement une autre façon de vivre, plus habile dans les circonstances où nous nous trouvons.
- —Voyons, ma petite belle-εœur, pas de blagues, n'est-ce pas? Si jeune que je sois, ces choses-là ne prennent pas avec moi! Quittez Prosper, ne le quittez pas, après tout cela vous regarde tous les deux. Je n'ai pas à m'occuper de vos affaires de cœur. Mais il y a, entre nous, d'autres liens, et ceux là ne se rompront pas, je vous le promets!

Julie, fort pâle, l'écoutait les sourcils froncés !

- —Je le sais! fit-elle vivement. Mais à quoi bon le rappeler? Il vaudrait mieux l'oublier. Nous voulions nous venger, nous sommes vengés. Empêcher les suites du maringe de Jeanne. Eh bien! ces suites n'auront pas lieu! Dans deux ans, si je suis toujours vivante, et si nous ne nous sommes pas livrés bêtement à la justice, par nos imprudances, je toucherai un million. Que faut-il de plus?
 - -Les autres millions !
 - -Ceux-là nous échappent et nous n'y pouvous rien.
 - -A moins qu'elle ne meure ?
 - -Encore! fit la jeune fille avec un geste d'horreur.
- —Oh! oh! fit Désiré. Des manière, à présent. Je comprends ça, après tout! Vous avez repris votre argent qui était chez la mère, et vous vous la coulez douce! Mais, si vous vous figurez que nous avons travaillé pour le seul plaisir de vous mettre dans vos meubles et de vous payer des femmes de chambre, tandis que nous croquerons le marmot dans la rue. Et bien! là, vous vous êtes trompée.
 - -Prosper a une position !
 - -Et moi?
- -D'ailleurs, il est entendu que vous aurez votre part de ce qui doit me revenir.
- -Tu vois bien! s'empressa de dire Prosper, en s'adressant à son frère.

Celui-ci allait répondre, lorsque la porte s'ouvrit, pour li-

- vrer passage à la femme de chambre qui annonga que "mademoiselle était servie".
 - -Pus un mot pendant le déjeuner! fit vivement Julie.
- -Soyez tranquille, "mademoiselle," répondit Désiré avec un sérieux gounilleur. On connaît les convenances, depuis qu'on a été en condition chez le "feu" comte de Noiville!

En esset, tant que la bonne sut présente, Désiré se tint sort bien, quoiqu'il bût et mangest comme un ogre.

Prosper, lui, mangeait peu. Il était visiblement précocupé, sontant bien au fond que son frère avait raison et que Julie ne cherchait plus qu'à teur échapper.

Au enfé, Julie ordonna qu'on les laissût souls, et la conversation reprit. C'était le moment des affaires sérieuses.

- -Done, fit alors Désiré en plantant ses deux coudes sur la table et en regardant la jeune fille en face, il est entendu que sur le million à revenir il y aura einq ceut mille francs pour Prosper... et moi?
 - -Certainement.
 - -Ca fait deux cent vingt einq mille francs pour chaoun.
 - -Sins doute !
 - -Et la mère?

Julie cut un geste d'irritation.

- -Jo ne peux pourtant pas tout donner, reprit-elle.
- —Trop juste, una belle-sœur. Mais il y a moyen d'arranger cela à notre commune satisfaction. Vous comprenez bien d'ailleurs que deux cent vingt cinq mille francs, par le temps qui court, ça ne vaudrait pas la peine de courir les risques que nous avons courus et que nous courons encore.
 - -Cependant ...
 - -Mais heureusement, je suis là l J'ai une idée.

Julio frémit. Elle commençait à connaître les idées de Désiré.

- —Une idée, poursuivit l'horrible gamin, qui nous permettra de vivre tous bien gentiment comme de brave bourgeois que nous serons.
 - -Et cette idée, quelle est-elle? demanda Julie.
- -C'est de partager ciuq ou six millions au lieu d'en partager un!

Julie se leva.

- -En faisant mourir Jeanne, n'est-ce pas? dit-ellé d'une voix basse.
 - -Mon Dieu ! c'est le seul moyen d'hériter !
- —Eh bien l je ne veux pas ! sit Julie tremblante. J'en aj assez ! Je voudrais oublier le passé. Je ne recommencerai pas ?
- -Personne ne vous demande de recommencer, ni de vous mêler de rien, répliqua Désiré.
 - —Qua voulez vous donc?
- —Oh! presque rien! Une simple reconnaissance par laquelle vous vous engagerez. 1º A remettre à Prosper, le jour où vous toucherez votre million, chez Me Ferté! la somme de cinquent mille francs....
- —J'y concens! interrompit vivement Julie, puisquo Prosper se défie de moi.

Prosper garda le silence, laissant faire Désiré, qui menait leur barque à bon port.

Désiré continue, sans s'inquiéter de l'interruption :

- 2e A remettre à Prosper la moitié de l'héritage de la comtesse de Noiville, le lendemain du jour où vous serez entré en possession du dit héritage.
 - -Jamais ! s'écra Julie.

-- Pourquoi? demanda brusquement Prosper, qui commençait à so monter.

Parce que je ne veux pas qu'en la tue! Assez de sang versé. Je n'irai pas plus loin. Elle est bien assez malheureuse. C'est bien assez abominable qu'elle soit accusée d'un crime qu'elle n'a pas commis. Il n'y a as de haine qui ne serait satisfaite à ce prix.

"Jo la haïssais, oui, d'être riche, heureuse, estimée du monde qui me méprisait et me repoussait. Aujourd'hui la voilà plus bas que moi. Je suis apaisée. Je ne la hais plus ! Je ne lui se-

rai plus de mal l

- -Réfléchis bion ! s'éoria Prosper. Il ne s'agit nas de sentiment ioi ; il s'agit de notre fortune. Et personne ne te demande de t'en mêler. Une signature et tout sera dit !
 - -Non I non I mille fois non I
- -Ce n'est pas votre dernier mot! répliqua sourdement Désiré, dont les yeux jaunes brillaient comme ceux d'un tigre.
 - -Si, mon dernier mot !
 - -Prenez garde !
 - -A quoi done ?
 - -Nous pourrious nous venger !
 - -En me livrant?

Julio éclata d'un rire nerveux.

-Allons done! ce serait vous livrer vous mêmes! Si vous me tenez, je vous tiens! Je n'ai pas peur de vous!

En ce moment, on frappa discrètement à la porte de la salle à manger. Nos trois personnages tressaillirent et se regardèrent, en essayant de recomposer leurs visages, où se lisaient toutes les mauvaises passions de haine, de ce ère et de convoitise.

C'était la femme de chambre.

- -Que me voulez-vous? fit Julie brusquement.
- -Il y a là un homme qui demande à vous parler. Voici sa carte.

Julio prit la carte que lui tendait la bonne, et, y j. tant les yeux, elle lut tout haut:

FURET

HOMME D'AFFAIRES

XXXII.

C'était bien le lugubre et le long Furet, l'ami inconsolable du rubicond Chatoyant, hélas ! parti pour un monde meilleur ! qui se présentait chez Julie Verdier.

Nous avons laissé l'honorable Furet, au moment oû, après avoir pris connaissance de la copie du testament de Lucien d'Esparre, il s'était convaineu que les auteurs de la mort du comte de Noiville ne pouvaient être que Julie et Prosper Martin. Cette conviction, quiconque eût lu le testament, l'eût partagée avec Furet dit la "Quille".

On se rappelle également que le premier mouvement de Furet avait été un mouvement de vengeance, et qu'il avait, comme on dit, " mis la main à la plume " pour écrire au juge d'instruction chargé de l'affaire et lui dénoncer les vrais coupables. Mais, ainsi que l'a enseigné un célèbre diplomate, il faut se défier de son premier mouvement, qui, généralement, n'est pas le plus mauvais.

"Or, Furet, lorsqu'il eut écrit sa lettre, se mit à réfléchir. Et, en réfléchissant, il s'approput qu'il était en train de commettre une naïveté. -Hum l'se dit-il, à quoi cela m'avancera-t il d'avoir prévenu la justice et livré les vrais coupables? Evidemment, je ferai relacher des innocents et je me serai vengé J'aurais vengé Chatoyant de l'ingratitude de la demoiselle Verdier et du sieur Prosper Martin.

"Au lieu do me venger et de venger Chatogant, si je demandais ma part du gûteau? Il y a un million à revenir dans deux ans, er, peut être davantag ... plus tard... si la veuve du comte de Noiville décédait...

"Mon Dieu! nous sommes tous des mortels... Julie et Prosper ont dû y penser comme moi. Eh bien, je les tiens! Allons les trouver. Disons-leur gentiment: Part à trois sur les bénéfices à rovenir. Sur "tous" les bénéfices possibles. Ou gare! Jo casse du sucro!

Dono on compreud pourquoi, ce dimanche, vers une houre de l'après-midi, Furet se présenta faubourg Poisonnière, au domioile de la demoiselle Verdier.

Prosper avait tressailli en entendant ce nom. Quant à Julie, elle avait répondu vivement :

-Je ne convais pas et je n'ui point besoin d'homme d'affaires. Dites que je ne reçois pas.

Mais aussitôt que la semme de chambre se sut retirée, Prosper dit à Julie :

- -Est-ce que vraiment tu ne te rappelle pas ce nom ?
- -Nullement.
- -Eh bien, c'est celui de l'un des deux agents qui te cherchaient, au compte de Me Ferté, le notaire, pour t'aunoncer l'héritage.
- -En effet, c'est possible ! répliqua Julie. Mais qu'importe ? Je n'ai plus rien à voir avec lui.
 - -Qui sait ? fit Prosper pensif.
- On frappa de nouveau à la porte, et la femme de chambre repaiut.
 - -Qu'est ce encore ? demanda Julie.
- -C'est toujours er même individu, mademoiselle. Il insiste pour vous voir, et déclare qu'il ne se retirera qu'après vous avoir parlé.
 - -Mais enfin que me veut-il?
 - -Il prétend venir de la part du conte de Noiville.

Ce nom tomba au milieu de nos trois personnages comme la foudre.

- Julie, Prosper, Désiré, se regardèrent la pâleur au front.
- -Recevez le ! fit vivement à voix basse Désiré qui conservait toujours un sang froid supérérieur.
 - -Oui, oui ! murmura Prosper. Il faut le recevoir !
 - -C'est bien, faites entrer au salon ! balbutia Julie.
- -Que signific cela ? sjouta-t-elle toute tremblante, lorsque la bonne fut sortie.
- —Je n'en sais rien, mais cela me paraît inquiétant! grommela Prosper, le visage à demi décomposé par une terreur naissante.
- —Allons I ne perdons pas la boule! s'écria Désiré. Les paroles de cet individu sont, effet, menagantes. Mais à quoi que ça sert d'avoiz le "trac?" Il faut se payer de toupet. Rezevez cet homme tous les deux et voyez ce qu'il veut.
 - -Et toi ?
- —Moi, il ne me connaît pas l Ce n'est pas la peine que je lni montre men museau. Moins en me verra, et surtout moins en me verra avec vous, mieux cela vaudra. Sculement je voudrais bien entendre ce qu'il a à vous dire.

- —Oh! rien de plus facile! répondit Julie un peu remise de sa première émotion. Cette porte communique avec le salon. En collant ton oreille au trou de la serrure, tu entendras tout!
 - -O'est que je voudrais bien voir aussi le particulier.
- -Eh bien ! sit Prosper, tu n'auras qu'à regarder, par le même procédé, o'est-à-dire en substituant ton œil à ton oreille.
 - -Compris! Allez!

Julie et Prosper quittérent alors la salle à manger, et entrèrent dans le salon, dont ils refermèrent la porte sur eux.

Furct était débout, au milieu de la pièce, tenant à la main le long tuyau, un peu crasseux et couvert d'un large crêpe dé deuil, qui lui tervait de couvre-chef. Il salua Julie et s'inclina légèrement devant Prosper.

- -Ma foi l'dit-il aussitôt de sa voix souhe et monotone, le hasard me sert à merveille, et je suis enchanté de rencontrer ioi M. Prosper Martin.
- -Que voulez-vous, monsieur ? demanda durement la jeune fille.
 - -Est-ce que mademoiselle ne me reconnaît pas?
- -Si, parfaitement. Vous êtes l'un des deux agents qui me cherchaient, il y a quelquez mois, de la part de Me Ferté.
- —C'est cela môme! Je suis Furet, ainsi, que vous l'a déjà dit ma carte, l'ami de ce pauvre et excellent Chatoyant, décédé, il y a peu. Mon guide et mon maître, je me fais un honneur de le proclamer. Je suis l'un de ces deux agents providentiels, qui vous apportaient la fortune, et que vous avez jetés à la porte avec la plus noire des ingratitudes.
- -Tout ceci ne me dit pas à quelle cause je dois votre visite inattendue.
- -Comment! Vous ne devinez pas un peu le-motif qui m'amène?
 - -Pas le moins du monde !
- -Alors, je ne demande pas mieux que de vous le faire connuître.
 - -Je vous écoute.

Furet avisa un fauteil et s'y installa en homme qui se sent sûr de l'effet qu'il va produirc.

Julie s'assit sur une chaise, de plus en plus émue des allures et du ton de ce singulier personnage.

Prosper resta debout, le couvant des yeux, comme pour lui arracher son sceret.

Quant à Désiré, le corps appliqué contre la porte de communication, il avait pu parfaitement dévisager le visiteur, et ne perdait pas un mot de la conversation.

- —Ce que j'ai à vous dire exige de votre part à tous deux la plus rigoureuse attention. Vous y avez autant d'intérêt que moi, mademoiselle Julie Verdier, et vous aussi, monsieur Prosper Martin. Veuillez donc vous asseoir, ou, tout au moins vous rapprocher de moi. Il est inutile que je parle frop haut. Il y a des choses qui gagnent beaucoup à n'être entendues que de ceux qu'elles intéressent.
- -Vous n'avez rien à nous dire, qui ne puisse être entendu! répliqua Prosper, tout en se rapprochant.
 - -Le croyez-vous?
 - -Eufiu, parlez, nous allons bien le voir?

Furet toussa, sourit, toussa encore, se moucha, et commença en s'adressant à la jeune fille.

—Je dois d'abord vous apprendre, si vous l'ignorez, que je connais les liens de parenté qui vous unissent à mademoiselle Jeanne d'Esparre, actuellement comtesse de Noiville. Julie pulit, Prosper se rapprocha encore; mais tous deux garddrent le silence.

- -Vous êtes sa sour naturelle ! poursuivit Furet.
- -Après, monsieur ? fit Julie.
- —Or, un certain article du testament de seu le comte Lucien d'Esparra déclare que, si votre sœur devenait veuve, sans ensant, et ne se remariait pas dans un laps de deux années, vous héritoriez, au bout de ces deux années, d'une somme d'un million, laquelle somme se trouve déposée chez Me Ferté.
- -Vous être fort bien renseigné, monsieur, répondit Julie, qui se sentait prise d'une sueur foide.
- -Fort bien, oui, mademoiselle. Si bien mûme que je connais une autre close de ce fameux testament, qui déclare que si votre sœur Jeanne d'Esparre mourait sans enfants, toute sa for tune liquide, au jour de sa mort, vous reviendrait sans partage.
- —En effet! balbutia Julie qui n'osait regarder Prosper, dont elle entendait la respiration entrecoupée. Mais Jeanne d'Esparre est vivante et mariée, si je no me trompe... Par conséquent, ces clauses ne m'intéressent en quoi que ce soit.

Furet leva les yeux vers le plofond :

—Ignorez-vous done que mademoiselle d'Esparre, mariée au comte de Noiville, est, aujourd'hui, vouve et sans enfants? Cela m'étonnerait, car les journaux ent assez parlé de cette mort... providentielle pour vous... et qui vous fait déjà, d'un seul coup, millionnaire!

XXXIII.

Devant le danger, ainsi qu'un a pu le remarquer déjà, Julie retrouvait souvent le sang-froid que le duelliste retrouve sur le terrain, une fois en face de l'ennemi, après de longues heures d'angoisse et d'agonie morale.

La menace était claire. Furet savait ou devinait son secret. Il fallait jouer serré et ne pas se livrer par une faiblesse intempestive.

En somme que voulait Furet? Où tendaient ses discours? Quel était le but de sa visite?

- -Ma foi, monsieur, jo ne lis point les journaux, et j'ignorais le... malheur... dont vous me parlez...
- —Vraiment! Eh bien! alors, la seconde fois de ma vie, la Providence fait de moi, près de vous, un messager de fortune, répliqua ironiquement le long Furet.

Il croisa ses mains maigres sur son estomac plat et rentré, et ajouta:

—Apprenez donc que Jeanne d'Esparre est veuve, et encore demoiselle, néanmoins, car c'est la nuit même de ses noces, au moment où son mari se rendait dans la chambre nuptiale, qu'il fut assassiné.

Prosper tremblait de tous ses menbres et Julie ne pouvait plus cacher sa pâleur.

- -Assassiné ! répétèsent-ils pour se donnes une contenance.
- —Mon Dieu, oui ! De telle sorte, aiusi que j'avais le plaisir de vous le dire tout à l'heure, qu'il y a actuellement, chez Me Ferté, rue de Navarin, un bon petit million qui vous attend et vous sera remis dans deux ans au plus tard.
- "Donc voici l'une des clauses du testament qui se réalise, à votre bénéfice, et j'ai comme une vague idée qu'il en sera de même des autres clauses.
 - -Je ne comprends pas I balbutia Julie.
 - -C'est pourtant bieu clair. Madame de Noiville a été

arrêtér, ainsi qu'un certain médecin du nom de Robert Dauray, sous l'inculpation de meurtre commis sur la personne du mari. Elle sera certainement condamnée à la réclusion perpétuelle. Done, elle ne se remariera pas et n'aura pas d'enfants. Voilà pour la première clause,

"Quant à la seconde, il est probale que la réclusions la tuera. C'est si malsain le régime des prisons!

Furet ricana en regardant fixement son interlocutrice.

- -J'espère que ce sont là de bonnes nouvelles, ajouta t-il. Et cette fois encore, c'est moi qui en suis l'heureux messager.
- -Soit, monsieur; mais cela no me dit pas le motif exact de votre visite, car j'aurais toujours su ces nouvelles d'une façon quelconque, et vous supposiez même que je les connaissais.
- —Alors, vous ne ca'avez pas compris? fit l'homme d'affaires d'un air étonué.
 - -Pas le moins du monde.

Furet, pour toute répense, déboutenna lentement sa longue redingete noire, et prit dans la poche de côté un épais portefeuille qu'il ouvrit avec d'infinies précautions.

Le porteseuille ouvert, il tira une feuille de papier timbré qu'il plaça sur une table à sa portée, où se trouvaient un enerier et des plumes.

Julie et Prosper le regardaient faire sans mot dire.

Un autre personnage aussi suivait tous ses gestes; à savoir Désiré embusqué dans la pièce à obté.

-Vould l'reprit tranquillement Furet. Vous allez me signer une reconnaissance de deux cent cinquante mille francs, payables le jour où vous toucherez le million qui vous attend chez Me Ferté.

Julie regarda Prosper qui regardait Furet.

- -Ah! le gueux! se disait au même instant Désiré. Il sait tout! Il va la faire " enchancer!"
- -Vous des fou, monsieur Furet ! s'écria tout à coup Prosper. Pour quelle raison mademoiselle Julie Verdier devraitelle vous faire une reconnaissance de deux cent oinquante mille france.
 - -Pour quelle raison ? répéta Furet.
 - Il haussa ses épaules maigres et voûtées.
- —Ou vous allez me signer cette reconnaissance, ou je vais, de ce pas, chez le juge d'instruction, lui porter copie du testa ment du feu comto d'Esparre.
 - -Et après ? demanda Julie toute frissonnante de terreur.
- -Et en lisant les clauses de ce testament, le juge d'intruction comprendra instantanément qu'il fait fausse route en accusant madame de Noiville et le docteur Dauray. Il verra que vous seuls avez intérêt à la mort du comte dans les conditions où elle s'est produite. Au besoin, je lui dirai : Cherchez à qui profite le crime !

-Ah! brigand! hurla Prosper, hors de lui, en s'élangant

Mais celui-ci avait prévu le coup, sans doute, car Prosper s'arrêta et recula devant le canon d'un revolver dont Furet se trouva brusquement armé.

-Du calme ! poursuivit Furet. Vous voyez bien que je vous tiens et que je suis sur mes gardes !

Prosper grinçait des dents. Julie se soutenait au dossier d'une chaise.

L'inconsolable ami de Chatoyant se retourne de nouveau vers Julie, sans quitter de l'œil Prosper Martin, dont il ne per-dait pas un soul mouvement.

-Voyous, mademoiselle, signez... ou, avant quarante huit houres, Jeanne d'Esparre ara libre ainsi que le doctour Robert, et c'est vous et monsieur qui les remplacerez en prison.

-Vous mentez ! Je ruis innoncente ! balbutia Julie.

-Payez, ou je denonce ! repliqua Furet.

Il y cut un moment de silence terrible entre des trois per-

-Ah I c'est horrible I reprit enfin Julio.

- -Croyez-moi l répliqua Furet du ton à demi ironique, à demi menagant, qu'il avait adopté, dès le début. Entendons-nous gentiment. Qu'est-ce que je demande, moi? Une honnête aisance pour mes vieux jours, que je compte passer à la campagne, en plantant mes choux! Je vous laisse les millions qui vous reviendront à la mort de la comtesse veuve de Noiville, car j'ai le pressentiment qu'elle mourra jeune! Peut-on être plus raisonnable? Profitez de la modération de mes goûts et de mes exigences. C'est une occasion unique. Si vous ne la saisissez pas aux cheveux, vous ne la retrouverez pas.
- -Non! non! répétait Julie. Vous n'avez pas de preuves. Sortez, ou je vous fais arrêter!
 - -Je vous en défie!
 - -Mais signer ce que vous demandez, c'est avouer le crime.
 - -Je ne dis pas non. Alors donnez l'argent comptant.
- —Je ne l'ai pas. Et puis qui me prouve qu'une fois payé, ou en possession de cette signature, vous n'irez pas quand même nous dénoncer?
- -Mon interêt. Ce que je veux, c'est deux cent einquante mille francs! Une fois que je les tiendrai, je suis votre complico aux yeux de la loi. Voyons, est-ce entendu?

Julie et Prosper se regarderent, s'interrogeant, hésitant. Furet surprit ce regard.

-Vous avez besoin de vous consulter, mes enfants, leur dit-il d'un air bonhomme. En bien, je comprends ça, peut-être préféreriez-vous payer comptant. Mademoiselle est assez jolie pour trouver cette bagatelle sur ses beaux yeux. Tenez, je suis bon prince.

Il tira sa montre.

—Il est deux heures. Demain à deux heures, je me présenterai ici de nouveau. Vous aurez réfléchi. Ou vous me donnerez la somme, ou vous aurez signé cette feuille que je vous laisse. Vous entendez bien: Argent ou signsture! D'ici là, vous n'avez rien à craindre de moi. Seulement n'espérez pas m'échapper. Je vous retrouverais au bout du monde!

Il fit deux pas vers la porte, puis s'arrêta.

—Si domain, à deux heures, vous ne me recoviez pas, à trois heures précises, je serais chez le juge d'instruction.

Et Furet sortit.

Quelqu'un était sorti avant lui : Désiré.

XXXIV.

- -Tonnerre! fit Prosper, les dents serrées, lorsque Faret eut disparu. Cet homme nous tient! Il a tout deviné, nous sommes à sa meroi!
- —Nous sommes perdus, s'il parle, et, pour qu'il se taise, il faut faire ce qu'il exige ! murmura Julie au comble de la rage et du désespoir.

Ainsi, au moment même où elle faisait tous ses efforts pour rompre avec le passé, pour s'éloigner de ses anciens complices, et entrer dans une vie nouvelle, le passé revenait sous la forme d'un troisième larron demandant sa part du gâteau,—de telle sorts que peu à peu cette fortune, pour la conquête de laquelle elle était devenue infâme et crimineile, aliait lui échapper par lambeaux.

Il no lui resterait que le crime et ses terreurs !

C'est que signer la reconnaissance qu'il demande, outre que o'est perdre une somme considérable, c'est lui donner une arme terrible.

C'est avouer ! Que faire ? que faire ?

Et la jeune fille tordait ses belles mains blanches, en proie à une rage impuissante.

- -Ah fit tout à coup Prosper en se frappaut le front.
- -Quoi done?
- -Nous avons oublié Désiré! Lui soul est capable de nous donner un bon conseil... de nous tirer de là!
 - -Oui, c'est vrai l s'écria Julie.

Et oubliant l'explication... peu fraternelle qu'elle venait d'avoir avec l'horrible gamin, oubliant le dégoût qu'il lui inspirait, elle s'élança vers la porte de la salle à manger, qu'elle ouvrit.

La salle à manger était vide! Aucune trace de Désiré. Qu'était il dev nu ? Elle conna sa f mme de chambre, qui se montra aussitôt.

- -Le jeune homme qui a déj une av e moi, lui demanda telle, est-il parti?
- -Oui, madame, il y a quelques instants, un pou avant cot autre monsieur maigre et long qui vient de sortir.
 - -11 n'a rien dit ? fit vivement Prosper.
- -Pardonnez-moi. Il m'a dit de dire à mademois île qu'un rendez vous pres-6 ne lui permettait pas d'attendre plus long-temps, et qu'elle voulût bien l'excuser.
 - -C'est bien ! répondit Julie. Vous pouvez vous retirer.
- -Parti I parti I reprit elle avec désespoir, lorsqu'elle fut seule avec Prosper. Lui aussi, il a eu peur I et nous abandonne I

Pro-per, en contatant la disparition de Désiré, n'avait point mis cette disparition sur le compte de l'abandon, ainsi que le faisait Julie. It connaissait, m'untenant, trop bien son frère et les ressources de son infernaie imagnation, pour s'y tromp.r.

Ce brusquo départ, loin donc de l'épouvanter ou de le décourager, ne fit que le rassurer et lui inspirer configuee en l'avenir. Mais il se garda bien de montrer à Julie ce qu'il ressentait à cet égard, jugeant, au contrant, que le moment était excellent et l'accasion superbe pour exploiter sa terrour et en tirer ce qu'il voulait.

- —Dame l'reprit-il tout haut. Qu'y aurait il là d'étonnant? Tu l'as assez mal reça, assez mal traité, ce matin, pour lui inspirer le dégoût de travanner à " ton " bénéfice. S'il quitte la partie, nous sommes flambés! Il a vu que tu nous lâchais, et il nous lâche, à son tour. Et, pourtant, jamais son esprit fertile ne nous cût été plus nécessaire!
- -Ah! s'écria Julie, tombant dans le piège, qu'il nous débarrasse de cet homme, et j: signerai tout ce qu'il voudra!

Prosper tressaillit, et la joie éclata dans ses yeux. Mais il orut prudent de se contenir.

-Bast I fit-il froidement. Tu dis cela à cette heure, parce que tu as peur. Malheureusement, moi, comme lui, j'ai le droit

do douter de ta parele. Une fois le danger écarté, tu essayerais encore de séparer ta cause de la nêtre, de la mienne!

- -Peux-tu le croire? réplique Julie, en se rapprochant de lui, d'un air qu'elle s'efforçait de rendre calme.
- —Parfaitement. Je no suis pas aveugle! Et si j'avais pu douter, ta conduite de ce matin, trop conforme aux prévisions de Désiré, ton refus de t'engager pour l'avenir, auraient suffi à m'écolairer sur tes véritables intentions. Tu ne m'aimes plus!
 - -Mais si, je te jure. Quelle preuve voux tu done?

-Signe ce que t'a demandé Désiré.

Julie eut un leger frisson, mais elle reprit presqu'aussitôt :

- -Et, si jo signe, tu me juros quo co Furot sera réduit à l'impuissance, quo je n'aurai, que nous n'aurons plus rion à craindre de lui?
- —Je te le jure, non pour moi, equi n'ai jamais voulu séparer mes intérêts des tiens; mais pour Désiré, que tu as blessé, irrité, inquiété par ton resus.

Julic s'élança vers la table, prit un siège, une plume, la trampa dans l'enere, et dit :

- -Que faut-il écrire?
- —Co que je vais té dieter.

-Soit.

Prosper se requeillit une minute, puis i mmença :

- a Par le présent je m'engage à payer, de consiour Prosper Martin, une somme équivalente à la mortié de l'héritage qui doit m'incomber à la mort de ma sour, Jeanne d'Esparre, comtesse de Noiville, suivant les termes d'une clause insérée au testament de mon père, Lucien d'Esparre.
- n Cette somme sora payée par moi vangt-quatre heures après ma mise en possession de la fortune à laquelle j'ai droit.
 - » Fait à Paris, le... 18... «
 - -Signe, maintenant, ajouta Prosper.

Julie signa.

-O'est fait, dit-elle en essuyant son visage baigné de sueur. Ah! c'est horrible, ce que je viens de signer là, c'est un arrêt de mort, l'arrêt de mort de Jeanne!

(A CONTINUED.)

Commencé le 13 Décembre 1883-No. 207.

INFORMATIONS — Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme sant.—Un an, \$1.00, six mois, 50 cents, payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du ler et du 15 de chaque mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus.

Aux agents: le cents la douzzine et 20 par cent de com nission sur les abon-

noments, le tout payable à la fin du mois.

Sur recoption du prix, nous expédierons tous les numéres parus depuis 10 ler juillet 1889, et les files complètes deschéess des années 1831, 1332 et 1833, nux conditions ci-haut mentionnées.

Voici maintenant le sommaire du Feuilleton Illustré depuis sa fondation (ler

janvier 1880), et que nous fournirons sur demande:

PREMIERE ANNÉE, 1830—Le Colporteur Bundit, La Duchesse de Nemours, Les deux Frères, Le Grand Vaineu, Le Percepteur de Mareey, Saucé par un Violon, Souvenir d'un Juré. Conte Norman l. Gual overies honnétes. — Les promier numéros do cette année sont épuisés; mais à l'exception des doux promiers ouvrages mentionnés, nous pouvons fournir tous les autres au complet.

DEUXIRME ANNÉE, 18.1—Les Acantures du Capitaine Vatan, Une Dame de Pique, Un Echappé de la Bastille ou Exdi l'Empoisonneur.—Ce dernier roman se termine en 1882.

TRUISIEME ANNÉE, 1992 — Une Vengeance de Peau-Rouge, Un Echappé de la Battille ou Exili l'Empoisonneur (suite et fin). La grande Halte, La Demoiselle du Cinquième, Le Testament Sanglant, La Fille de Marguerite.—Ces doux derniers romans se terminent on 1883.

QUATRIME ANNÉE, 1883 — La Fille de Marquerite et Le Testament Sanglant (suite et fin), Les Drames de l'Argent, Les Meurtriers de l'Héritière. — Ces deux derniers romans se terminent en 1884.

MORNEAU & CIL, EDITEURS.

Boîte 1986. 475 rue Craig (vis-à-vis la rue St-Gabriel.)